

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 36 (2006)
Heft: 3

Artikel: Gabrielle Nanchen : le féminisme pragmatique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dossier

GABRIELLE NANCHEN

Le féminisme pragmatique

Quand elle est élue au Conseil national, Gabrielle Nanchen a 28 ans. En entrant dans l'hémicycle, elle entrait aussi dans l'histoire suisse. Car depuis Gabrielle Nanchen, plus rien n'est pareil sous la coupole. Avec une poignée d'autres politiciennes, elle devient en 1971 l'une des premières femmes parlementaires de ce pays, socialiste et valaisanne de surcroît. Mais elle est aussi mère de trois enfants, le dernier est même né durant son mandat. Elle est du coup une des rares femmes à avoir allaité un bébé dans les travées du National. Au terme de deux législatures, jonglant entre Berne et le Valais, son mandat politique et sa vie de famille, elle déclare forfait. «Je ne suis pas une superwoman», dira-t-elle. Des paroles que les féministes d'alors ne lui ont pas pardonnées.

«Lorsque je me suis mariée avec un Valaisan, j'ai été en quelque sorte déchue de

mes droits civiques, puisque venant du canton de Vaud, je perdais le droit de voter», raconte Gabrielle Nanchen, pour expliquer son engagement féministe. «L'autre raison est très concrète. Trois mois après la naissance de mon premier enfant, comme j'avais cessé mon activité professionnelle, j'ai reçu des indemnités journalières de ma caisse maladie: 140 francs pour dix semaines, soit deux francs par jour, pour un travail qui – on nous le répétait assez – n'a pas de prix! J'ai trouvé ça révoltant.» A cela s'ajoutait un intérêt manifeste pour la chose publique qu'en universitaire elle avait étudiée de près. «En fait, je suis venue au féminisme par la politique.»

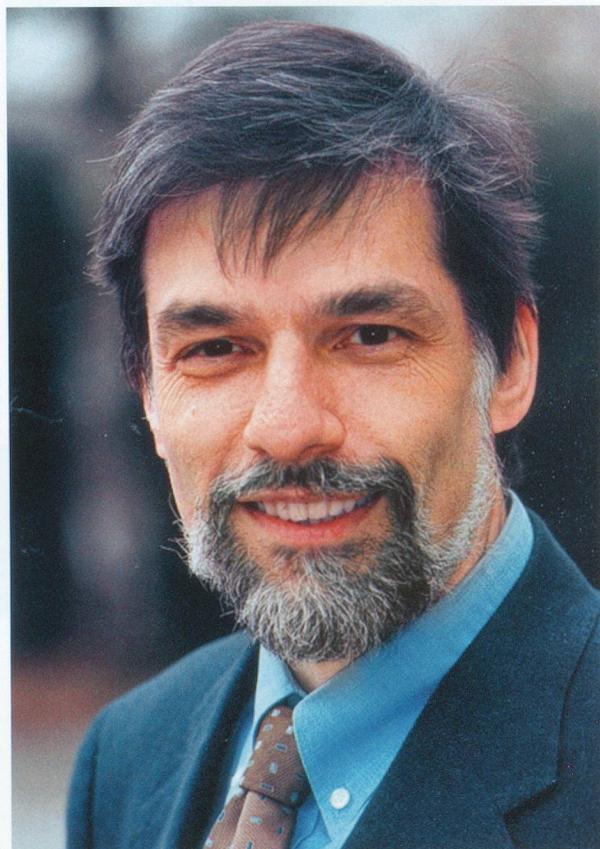
Si elle a quitté le devant de la scène, Gabrielle Nanchen n'en a pas moins poursuivi son engagement sous d'autres formes. De 1980 à 1990, elle est vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions fé-



Robert Höfer

minines. Elle a écrit deux ouvrages, *Hommes et Femmes, le Partage* (1981) et *Amour et Pouvoir. Des Hommes, des Femmes et des Valeurs* (1990), parus aux Editions P. M. Favre. «Le premier a beaucoup plu aux féministes, le deuxième leur a beaucoup déplu.» Aujourd'hui, préoccupée par les questions de solidarité internationale et d'écologie Gabrielle Nanchen, qui préside la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, s'est quelque peu distanciée du féminisme. Mais elle continue à défendre l'idée que le monde politique et économique doit être régi par d'autres valeurs que celles basées sur la confrontation et la compétiti-

PUBLICITÉ



Yvonne Böhler

René Longet, Conseiller administratif Ville d'Onex Président d'Equiterre, partenaire pour le développement durable

« Chaque jour qui passe nous offre de nouvelles occasions d'en savoir davantage sur nous-mêmes et les autres. Ce trésor de sagesse, tant les aînés que la société devraient mieux en prendre conscience et davantage y faire appel. Les aînés sont la conscience de notre société. »



Vieillir, un art de vivre

Pro Senectute, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1,
tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, internet: www.pro-senectute.ch

SIMONE CHAPUIS-BISCHOF

Le féminisme de longue haleine

tion. «De tout temps les femmes ont cultivé les valeurs de paix et d'amour. J'aimerais que les hommes deviennent un peu plus nos égaux. Le monde s'en porterait mieux et eux aussi. Beaucoup d'hommes ne vont pas bien actuellement. Ils peuvent apprendre beaucoup de choses de nous. Nous sommes plus proches de notre corps, de nos émotions, de la spiritualité. Pourquoi, par exemple, les femmes passent-elles mieux le cap de la cinquantaine ou de la soixantaine? Elles restent actives, font du bénévolat. Ce sont elles qu'on voit dans les chorales, dans les mouvements associatifs, elles qui font du yoga ou qui vont à l'église. Où sont les hommes de cette tranche d'âge? On ne les voit pas.» Autant de sujets de réflexion pour cette marcheuse invétérée qui, il y a cinq ans, a parcouru en trois mois le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

MMS

Elle est entrée dans le mouvement, il y a plus de quarante ans, mais elle se défend bien d'être une pionnière du féminisme en Suisse. «Les femmes se battaient depuis bien plus longtemps déjà pour le droit de vote», relève-t-elle. Pourtant, de la fin des années soixante à aujourd'hui, il n'y a pas une lutte, pas une manif à laquelle cette grande femme n'ait pris part.

«A la fin des années 50, j'étais alors jeune enseignante, explique Simone Chapuis. Il n'y avait pas l'égalité de salaires entre hommes et femmes. Je gagnais 700 francs tandis qu'un homme enseignant comme moi en gagnait mille. Avec mes collègues, nous nous sommes battues pour que soit mis en pratique le slogan *A travail égal, salaire égal*. C'est à cette occasion, que j'ai approché l'association pour le suffrage féminin. Les Vaudoises venaient tout juste d'obtenir le droit de vote le 1^{er} février 1959. La lutte pour l'égalité des salaires dans la fonction publique a duré jusqu'en 1967. Nous avons gagné sur le plan cantonal, mais c'était loin d'être gagné sur le plan suisse et encore moins dans le privé! Avec les associations féminines, nous avons mené d'autres luttes et lancé des initiatives, notamment celle dite des «quotas» (*Initiative pour une représentation équitable dans les autorités fédérales, ndlr*), refusée le 2 mars 2000.» Aujourd'hui, Simone Chapuis s'oppose avec énergie au relèvement de l'âge de la retraite des femmes: «On continuera de se battre, tant que l'é-

galité des salaires ne sera pas réalisée et tant qu'on voudra faire des économies sur le dos des femmes.»

Après tant de batailles et de luttes, perdues ou gagnées, la militante avoue «parfois un pessimisme noir» lorsqu'elle considère toutes les inégalités qui frappent encore les femmes. «D'autres jours, je me dis qu'on a bien avancé: il y a plus de femmes dans les universités et des femmes qui ne s'en laissent pas conter!»

MMS



J.-C. Curchod

QUELQUES DATES

- 1959: introduction du vote des femmes dans les cantons de Vaud et Neuchâtel.
- 1971: droit de vote et d'éligibilité acceptée sur le plan fédéral.
- 1981: adoption par le peuple de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits entre femmes et hommes.
- 1984: Elisabeth Kopp est la première femme élue au Conseil fédéral.
- 1990: Appenzell Rhodes-Intérieures accorde le droit de vote cantonal.
- 1999: nouveau refus par le peuple d'un projet d'assurance maternité.
- 1999: élection de Ruth Metzler au Conseil fédéral; non réélue le 10 décembre 2003.
- 2002: élection de Micheline Calmy-Rey au Conseil fédéral.
- 2004: assurance maternité acceptée par le peuple.

YVETTE BARBIER

Le féminisme citoyen

Le 9 mars 2004, la Lausannoise Yvette Barbier prenait le premier tour de garde de la Veille des femmes. Neuf mois durant, 575 veilleuses venues des quatre coins de Suisse prendront la relève, se succédant jour après jour, nuit après nuit dans une petite caravane bleue garée à deux pas du Palais fédéral. Ce mouvement citoyen, sans hiérarchie, sans

chef et forcément sans «médailles militaires», comme aime à le dire la doctoresse Barbier, n'avait pas d'autre but que de montrer la colère et la détermination des femmes au lendemain du 10 décembre 2003 après la non-réélection de la conseillère fédérale Ruth Metzler et la non-élection de Christine Beerli, en faveur du tandem Merz-Blocher. »»